

# Centre de Formation d'Apprentis

Etablissement Privé

## Siège

4bis, rue des Rosiers – 75004 Paris  
Téléphone : 01.44.54.31.80  
contact@ecoledetravail.fr  
www.ecoledetravail.fr



**ORT**  
FRANCE

## Annexe

7, rue de la Fontaine au Roi – 75011 Paris  
Téléphone : 01.48.06.58.58  
contact@ecoledetravail.fr  
www.ecoledetravail.fr

### PUBLIC

Candidats pouvant bénéficier d'un contrat d'apprentissage.

### DATES

Chaque année à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Intégration différée possible.

### DURÉE

1an

### MODALITÉS DE FORMATION

Formation en présentiel au centre et en entreprise (3 jours école / 7 jours).

### INSCRIPTIONS

Jusqu'au 31 août.

### COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge par l'OPCO.

### LIEUX DE LA FORMATION

École de Travail ORT  
4bis rue des Rosiers  
75004 – Paris  
Et  
7 rue de la Fontaine au Roi  
75011 - Paris

Accueil personnes à mobilité réduite possible.

### CONTACT

[contact@ecoledetravail.fr](mailto:contact@ecoledetravail.fr)

01 44 54 31 80

### POURSUITE D'ÉTUDES

BAC PRO MV

## MAINTENANCE DES SYSTÈMES EMBARQUÉS DANS L'AUTOMOBILE

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Préparer la Mention complémentaire (Niveau 3).

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le titulaire de la mention complémentaire MSEA exerce son activité dans tous les domaines où est assurée de la maintenance de véhicules sur des systèmes et équipements embarqués tels que réseaux constructeurs, services de maintenance de véhicules, transport routier. C'est dans cette perspective que le champ d'investigation a été limité aux activités suivantes :

- Accueillir le client : Cette activité permet, à partir d'une situation ou d'une problématique professionnelle, l'identification et la verbalisation des indications fournies par le client. Elle intègre la collecte et l'exploitation des données techniques.
- Contrôler-diagnostiquer : Cette activité constitue à elle seule une entité professionnelle. Il s'agit d'installer de manière durable les bases techniques et méthodologiques visant la compétence professionnelle afin d'assurer un diagnostic instrumenté en respectant les procédures imposées.
- Assurer la maintenance : Cette activité constitue la base fondamentale de l'exercice professionnel du titulaire de la mention complémentaire MSEA. Elle est effectuée en autonomie sur des systèmes de technologie avancée. Cette activité inclut la mise en conformité de ces systèmes. L'ensemble des tâches intègre également l'aptitude à assurer l'autocontrôle de son activité.
- Restituer le véhicule : Cette activité constitue la dernière étape de l'action du professionnel qui justifie et rend compte de l'intervention réalisée. Elle offre l'occasion de conseiller le client sur l'utilisation et/ou la maintenance de son véhicule. Dans cette activité, l'ensemble des éléments nécessaires à la facturation est transmis avec le contrat de réparation.

### PRÉREQUIS

Avoir obtenu un CAP Maintenance des Véhicules et avoir entre 16 et 30 ans. Avoir une entreprise d'accueil.

### CONTENUS

Enseignement professionnel :  
Pratique et théorie professionnelles, Analyse Fonctionnelle et structurelle.

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Face à face, atelier, livret d'apprentissage.

### MODALITÉS D'ADMISSION

Admission après entretien et présentation du dossier d'inscription.

### RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Formation diplômante (Éducation Nationale).  
Contrôle en cours de formation et examen ponctuel.

Ce document n'est pas contractuel et peut subir des modifications

Siret : 77568810400188 – NAF : 8532Z

Enregistré sous le numéro 11752836675. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.  
Association reconnue d'utilité publique par décret du 3 juillet 1961